



CHEYRES - CHÂBLES

info

NOVEMBRE 2020

LE MOT DU SYNDIC

Chères citoyennes, chers citoyens,

Les acteurs économiques attendent très certainement beaucoup de l'établissement des budgets des différentes collectivités publiques, en espérant que ceux-ci ne baisseront pas drastiquement. A notre petite échelle, l'attente est aussi présente. Le Conseil communal a établi le budget de fonctionnement 2021 en continuité avec celui de 2020 : il reste équilibré et augmente même de quelque CHF 300'000.- pour se situer désormais à un peu plus de CHF 11 millions.

Plus que jamais, notre soutien à l'économie locale et régionale doit être fort et déterminé. La rénovation de la ferme communale, de même que les réfections de routes et des infrastruc-

tures d'eau potable seront donc une réelle bouée d'oxygène pour le gros œuvre, les artisans et les bureaux d'études. En tout, plus de CHF 6 millions seront investis l'année prochaine.

« Et les impôts » me direz-vous ? Nous profitons d'une réserve financière accumulée ces dernières années dans laquelle, vu les nouvelles normes comptables, nous serons contraints de puiser régulièrement ces dix prochaines années, ce qui nous donne une petite marge de manœuvre bienvenue. Nous avons quelques velléités de baisser le taux d'imposition en début 2020 mais la crise sanitaire est passée par là et il n'en est plus question aujourd'hui. Mais pas question non plus d'une éventuelle hausse ! Seule une nette détérioration des rentrées fiscales pourrait nous y pousser et ce scénario n'est pas du tout à l'ordre du jour.

Après quatre ans de travaux... et d'attente, le plan d'aménagement harmonisé de Cheyres-Châbles a enfin été approuvé. La plupart des éléments qui nous tenaient à cœur ont été finalement acceptés par le canton. Il nous reste maintenant six mois pour produire un dossier de finalisation contenant la correction ou l'établissement des éléments encore sous conditions.

Grande est notre déception de ne pas avoir pu organiser la séance publique de restitution des travaux sur les infrastructures communales, menés de manière consultative ! La démarche a visiblement été très bien accueillie par la population : près de 500 questionnaires retournés, 80 citoyen(ne)s présent(e)s lors de l'atelier public, 10 conseillers lors de l'atelier dédié au Conseil général, bref un bel et stimulant enthousiasme analysé par le bureau Urbasol qui a conduit les travaux. Vous trouvez sur notre site internet le rapport fourni par Urbasol, les résultats du questionnaire ainsi que la liste des principales revendications de la population en regard de l'état d'avancement des projets communaux y relatifs. Si vous souhaitez une version papier, demandez-la simplement au bureau communal.

Je termine ce billet assez hétéroclite pour saluer chaudement deux personnes chères à mon cœur : Danielle et Calo tirent leur révérence à quelques mois d'intervalle. Mille mercis pour votre magnifique engagement et les très belles années passées ensemble ! Bon vent dans vos nouvelles vies !

A vous, chères concitoyennes et chers concitoyens, je transmets de la part du Conseil communal ses vœux de réconfort et de courage. Prenez soin de vous et de votre famille, mais aussi de vos proches et de vos voisins !

Votre syndic
Pierre-Yves Dietlin

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers habitantes et habitants de Cheyres-Châbles,
Chers résidentes et résidents,

Lorsqu'on prend la parole ou la plume ces temps-ci, difficile de ne pas penser en terme de virus. Au moment où j'écris, nous sommes fin octobre et la situation n'est pas particulièrement réjouissante, les mesures sanitaires s'intensifient pour que les hôpitaux puissent faire face, pour qu'on n'épuise pas totalement notre personnel médical, qu'on protège les plus vulnérables. Et l'automne est là avec ses couleurs flamboyantes, ses jours qui raccourcissent et son ciel parfois bien gris. Le soleil est moins présent que lors de la première vague. Essayons de mettre un peu de chaleur dans cette grisaille avec de simples MERCI.

Merci au personnel du service des parcs et chemins (voirie) d'être là pour embellir notre village en l'entretenant, le fleurissant, le décorant. Un Merci particulier à Calo qui y a contribué pendant de nombreuses années. On te souhaite une excellente retraite bien méritée et on se réjouit de continuer à te croiser sur nos chemins, à vélo ou à pied.

Merci aux concierges qui œuvrent sans relâche à l'entretien de nos bâtiments, de nos écoles. En cette année spéciale, leur travail a été encore plus important qu'habituellement. Notre plage a été particulièrement prisée cet été. Il a fallu mettre les bouchées doubles pour vider les poubelles, remettre en état les sanitaires, nettoyer la pelouse. Des boulots que nous ne remarquons pas toujours, mais qui sont tellement importants pour le bien-être commun.

Merci au personnel de la déchetterie qui veille au bon tri de nos déchets, qui nous explique et réexplique continuellement les bons gestes à opérer.

Merci au personnel administratif qui est à l'écoute de chacun, qui répond à nos questions, qui suit les dossiers et le fait dans la bonne humeur malgré la charge de travail parfois conséquente. Un Merci particulier à Danielle Bise, qui après de nombreuses années de bons et loyaux services, a décidé de se lancer dans un nouveau défi professionnel. Nous avons eu la chance de profiter de ses compétences, de sa bienveillance et de sa

gentillesse pendant toutes ces années. Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour la suite et lui exprimons toute notre reconnaissance.

Merci aux Conseillères et Conseillers communaux pour leur investissement. Ils fournissent un énorme travail et répondent présents quel que soit le moment.

Merci aux Conseillères et Conseillers généraux pour le dévouement au sein des diverses commissions.

Cette législature, qui se termine en mars 2021, a été pleine de rebondissements. Ces événements ont été formateurs et ont contribué à améliorer nos fonctionnements.

Comme vous le savez, les prochaines élections communales auront lieu en mars 2021. Les listes se créent. Tout/e citoyen/ne majeur/e peut se mettre en liste pour participer plus activement aux décisions prises dans notre commune en devenant Conseillère ou Conseiller général/e ou communal/e. Aucune compétence particulière n'est requise. Chacun/e peut apporter sa pierre à l'édifice et enrichir les débats de son expérience. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous mettre en liste pour ce prochain scrutin.

Merci à vous tous, habitantes et habitants, résidentes et résidents pour la solidarité et l'entraide exprimées ces derniers mois. La qualité de vie de chacun passe par de petits gestes, de petits mots, de petites actions, souvent de petits riens : un merci, un papier ramassé, quelques mots échangés, un bonjour, un sourire...

La solidarité peut aussi s'exprimer par le soutien envers nos artisans. Ils sont nombreux dans nos deux villages et nous avons la chance de pouvoir compter sur leurs services.

Je vous souhaite de belles et lumineuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous, de vos familles, de vos amis. Gardons nos distances, mais surtout gardons le sourire.

Magali Chanez
Présidente du Conseil général

CONSEIL GÉNÉRAL

PROCHAINE SÉANCE :

Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil général aura lieu le :

**Lundi 7 décembre 2020 à 20h00
à la grande salle de CHEYRES**

TRACTANDA :

En raison de la crise sanitaire actuelle, cette séance sera ouverte au public dans la limite des places disponibles.

Port du masque obligatoire durant toute la séance pour tous les participants.

Au plaisir de vous y rencontrer, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Au nom du Conseil général

La présidente
Magali Chanez

La secrétaire
Laetitia Wenger

1. Approbation du PV de la séance du Conseil général du 5 octobre 2020
2. Budgets 2021
 - 2.1 Présentation générale des budgets de résultats et d'investissements
 - 2.2 Budget de résultats : rapport de la commission financière
 - 2.3 Vote final du budget de résultats
 - 2.4 Budget d'investissements : rapport de la commission financière
 - 2.5 Vote final du budget d'investissements
3. Aménagement de zones 30 km/h : secteurs école, Pointus et Crevel à Cheyres, avec crédit y relatif
4. Informations du Conseil communal
 - 4.1 Compte-rendu de l'atelier participatif concernant le plan des infrastructures communales
5. Informations du Conseil général
6. Divers

DERNIÈRES DÉCISIONS :

Quelques décisions importantes prises lors des dernières séances de CG :

- Remplacement des compacteurs à la déchetterie de Cheyres et à Châbles
- Approbation des comptes 2019
- Etude sur l'évolution des aménagements au centre du village de Châbles (arrêt de bus et zone 30 km/h élargie)
- Refus du projet d'un chemin pédestre Cheyres-Châbles
- Approbation d'un crédit complémentaire de 796'000.- pour la Ferme communale
- Détermination du nombre de Conseillers communaux pour la législature 2021-2026 qui reste fixé à 7 membres
- Approbation du règlement communal concernant l'accueil préscolaire
- Approbation du règlement communal des finances

L'intégralité des procès-verbaux des séances est disponible au bureau communal ou sur le site de la commune www.cheyres-chables.ch

BRÈVES DE CONSEIL

ADMINISTRATION COMMUNALE

ILS ONT 18 ANS CETTE ANNÉE

Ils étaient 13 jeunes citoyens de la commune, sur les 34 natifs de 2002, à répondre à l'invitation des autorités de Cheyres-Châbles. Au menu de la rencontre, un « Quizz » amusant et éclectique animé par Pierre-Yves Dietlin, syndic, et Magali Chanez, Présidente du Conseil général, a permis à chacun de faire état ou de parfaire ses connaissances en matière d'infrastructures et de fonctionnement communal... Puis un échange a été instauré sur les projets professionnels de chacune et chacun : les professions de la santé se profilent en tête de liste, mais aussi les métiers de services, aussi bien aux humains qu'aux chevaux, aux bateaux et à nos installations électriques ou bancaires ! Envisagés ou clairement énoncés, ces projets témoignent une fois encore de l'énergie d'une génération montante qui ne se laisse impressionner ni par les défis, ni par les virus rampants. La rencontre s'est poursuivie « Chez Anny » pour un délicieux repas dégusté par tables de quatre, précautions

obligent. A tous ces jeunes nés en 2002, année où Simon Ammann remportait le titre de champion olympique à Salt Lake City et était élu sportif de l'année, année de l'Expo 02, de son nuage, de ses rêves et mirages, nous adressons nos meilleurs vœux.

PRIME D'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION

Les apprenti(e)s et étudiant(e)s de Cheyres-Châbles peuvent bénéficier, à leur demande, d'un versement annuel unique de CHF 300.-. Les seules conditions requises sont de remplir et fournir à l'administration communale le formulaire ad hoc, qui se trouve sur le site, ainsi que l'attestation de formation de l'année (ou des deux semestres) en cours. Le délai de remise du formulaire est fixé au 31 mars. Pour tout renseignement, s'adresser à l'administration communale ou se reporter au site internet – onglet règlements « Prime d'encouragement à la formation et formulaire ».



Les 13 jeunes citoyens sont, au premier rang : Emma Gander, Nina-Lucie Maier, Laure Favre, Elea Dufour, Marion Sarcina, Matthieu Hänggeli, Eliseo Missaglia, Axel et Tom Bellatalla, Ewan et Candice Lamarque. Au deuxième rang : Schadia Hirschi et Maeva Puertas.

BRÈVES DE CONSEIL

ADMINISTRATION COMMUNALE

LES FEUILLES D'AUTOMNE...

Pour la première fois depuis 30 ans, les feuilles mordorées de l'automne sont emportées par le vent mais sans l'aide tranquille et efficace de Calo. Les employés communaux in corpore ainsi que le Conseil communal ont pris congé de cette figure emblématique de nos villages le 30 septembre dernier, ultime journée avant sa retraite. L'occasion d'un moment convivial, d'échanges de souvenirs et de remerciements. Moments d'émotion aussi.

Merci, cher Calo, et bon vent au milieu de la nature, de ses feuilles indisciplinées et de la neige que tu pourras enfin regarder tomber sans soucis ...



DANIELLE BISE S'ENVOLE VERS D'AUTRES HORIZONS

Il paraît que personne n'est irremplaçable. Soit. Mais il est des départs qui nous laissent un peu endoloris... Après plus de 12 ans passés à l'administration communale, de Cheyres puis de Cheyres-Châbles, Danielle a décidé de prendre un nouveau virage dans sa vie professionnelle. On va énumérer ici ses compétences au passé, puisqu'elle quitte notre bureau à fin janvier, mais qu'elle se rassure : ses qualités demeurent intactes et identiques – au présent comme au proche futur qu'elle s'apprête à construire dans un contexte encore tenu secret.

Secrétaire communale réactive et compétente, elle avait le chic pour être à la fois sensible, attentive aux détails et d'une grande et précieuse discrétion. Sa manière d'aborder les citoyens était aussi un atout pour notre commune : Danielle alliait le sourire et la douceur aux connaissances de tous nos rouages administratifs. Ce sont ses compétences, en termes de personnalité et de « mémoire », qui vont nous manquer, ainsi que son humour, sa créativité, son équilibre aussi apaisant que dynamique.

Chère Danielle, nous sommes désolés de ton départ mais sommes aussi reconnaissants de tout ce que tu as su générer et apporter à notre commune et à son administration durant ces années.

« Puisque tu pars, garde en mémoire notre au revoir... » ainsi que notre reconnaissance et profonde affection. Avec tous nos vœux pour la suite de ton parcours, de ta vie, en couleurs !

BRÈVES DE CONSEIL

ADMINISTRATION COMMUNALE

RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS ET REPAS DES AÎNÉS REPORTÉS

Le repas dominical de La Bénichon a été organisé, en mode Covid mais néanmoins convivial, par la Jeunesse que nous tenons encore à remercier ici. Mais les autres rendez-vous festifs de l'automne - Fête des Vendanges et Marché de Noël - devront attendre une année avant de revenir en force pour rassembler à nouveau les écoliers et les habitants de notre commune et de ses alentours. Quant à la réception des nouveaux citoyens de Cheyres-Châbles et au traditionnel repas des aînés du mois de janvier, nous sommes au regret d'avoir dû les reporter à des temps meilleurs. Ces moments d'accueil et d'échanges font pourtant partie depuis longtemps de notre identité communale, de notre envie d'informations et de partage. Ne restent que des mots. Alors, chers nouveaux habitants, visitez notre site (onglet « sociétés locales ») : vous y trouverez tout ce que nos sociétés locales proposent comme activités culturelles et sportives, tant pour les adultes que pour les enfants. Faites mieux encore : adhérez-y ! Et vous, chers citoyens que l'on dit « aînés », recevez nos pensées et nos vœux pour les mois qui viennent – des vœux de sérénité et de liens sociaux, familiaux, amicaux, la plus précieuse des denrées qui soit, quelles que soient les circonstances.

PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES CHIENS DANS LA GRANDE CARIÇAIE

La Grande Cariçaie est constituée de 8 grandes réserves naturelles cantonales. L'objectif prioritaire de ces dernières est la protection de la nature, mais les réserves sont également largement ouvertes à la promenade et à d'autres activités de loisirs.

Cependant, abritant de nombreuses espèces menacées, ces espaces sont fragiles. Se promener dans une réserve naturelle nécessite donc de la part des visiteurs un comportement adéquat, afin de ne pas déranger la faune et de respecter le milieu naturel.

Dans les secteurs terrestres des réserves naturelles, des panneaux d'information de différents types rappellent aux promeneurs les règles à respecter, qu'ils soient à pied ou à vélo.

Un volet important de la réglementation à observer lors d'une promenade dans les réserves concerne les chiens. En effet, quelle que soit leur taille, les chiens sont des prédateurs potentiels. Ils peuvent détruire des couvées, blesser ou tuer des espèces rares, poursuivre certains animaux et occasionner ainsi une dépense d'énergie dangereuse. Les chiens doivent donc être tenus en laisse dans tout le périmètre des réserves.

Nouveauté !

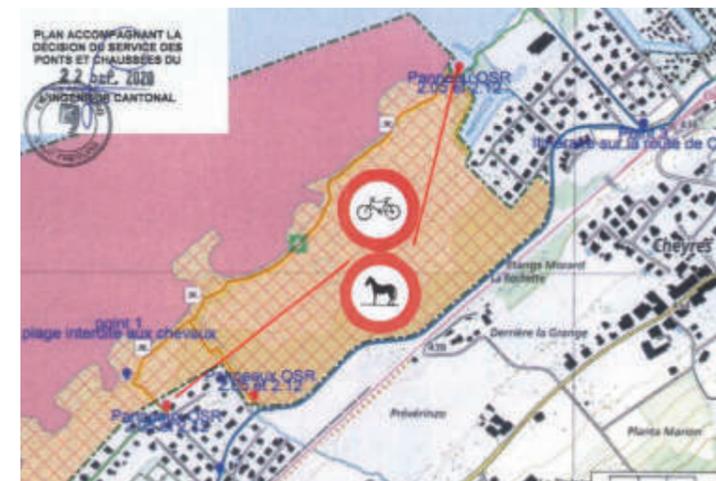
En complément aux recommandations mentionnées ci-dessus, l'Association de la Grande Cariçaie a demandé au service des Ponts et Chaussées du Canton de Fribourg la mise en place de la signalisation suivante :

A) La circulation est interdite aux cycles et cyclomoteurs sur le chemin pédestre entre la route de Crevel et le port de Cheyres

B) La circulation est interdite aux animaux sur le chemin pédestre entre la route de Crevel et le port de Cheyres.

Ces mesures d'interdiction s'inscrivent dans le cadre du règlement de la réserve naturelle cantonale de la Baie d'Yvonand, qui comprend une partie de notre territoire communal.

Le plan ci-dessous indique le chemin pédestre concerné par cette demande qui a été publiée dans la feuille d'avis officielle du 25 septembre 2020.



PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aménagement du territoire et constructions : nouvel onglet sur le site internet

L'onglet « Aménagement du territoire et constructions » du site de la commune a fait peau neuve. Vous y trouverez :

- une **liste** non exhaustive des **travaux** pour définir la catégorie de permis
- le lien de l'application cantonale **FRIAC** qui permet de centraliser toutes les demandes de permis de construire
- **les liens** vers les règlements, les formulaires, les listes et les guides

Ainsi qu'un

- **schéma détaillant la procédure** qui vous permet de connaître son déroulement et d'estimer sa durée.

En général :

Pour entreprendre et vous aider dans ces démarches, **vérifiez** si votre propriété :



1. est un bien culturel protégé OUI/NON
2. se trouve dans le périmètre de protection du site construit OUI/NON
3. se trouve dans une zone de danger naturel OUI/NON

Si vous deviez répondre **OUI** à l'une des trois questions ci-dessus, contactez le service technique de la commune : constructions@cheyres-chables.ch

ATTENTION



Notre PAL est en phase d'approbation, pour bénéficier de **l'effet anticipé des plans**, votre projet doit remplir les conditions de l'ancien PAL mais pour certains aspects aussi du nouveau. Renseignez-vous auprès du bureau communal.



Le taux maximum de résidences secondaires ayant été atteint, toute nouvelle construction doit être occupée comme résidence principale. Veuillez fournir une attestation.



Il est interdit de commencer les travaux avant l'obtention du permis de construire.

PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

FERME COMMUNALE : ÇA VA DÉMARRER !

Le 23 mai 2019, une commission était créée afin de coordonner les différentes étapes de cette rénovation. Sans perdre de temps, l'élaboration du projet a été initialisée par le bureau d'architectes Chablais-Fischer.

Le bâtiment, classé en catégorie 2, constitue pour notre collectivité un héritage dont elle peut être fière. Détenir un tel bijou implique aussi des responsabilités et particulièrement celle de conserver ce patrimoine pour les générations futures.

Au cours du développement du projet, il s'est avéré que le montant approuvé par le Conseil général, en mars 2019, ne pouvait pas couvrir la totalité des coûts selon le devis général. En juin dernier, conscient des enjeux et de l'importance du projet, le législatif communal acceptait une demande de crédit complémentaire de CHF 796'000.-.

Finalement, lancée début juillet au niveau communal, la demande de permis de construire est arrivée au SeCA le 28 juillet. Le 20 octobre, le dernier service rendait son rapport et nous sommes en attente du permis de construire pour pouvoir débiter les travaux. Durant l'été, la commission a lancé, en parallèle, les appels d'offres du gros œuvre. A ce jour, les 60% du montant total des travaux sont adjugés.

La commission est très confiante pour la suite du projet. Encore un petit peu de patience et tous les feux seront au vert... Peut-être qu'au moment de la parution de ce Cheyres-Châbles Info nous aurons déjà le permis de construire entre les mains ?

La commission remercie les conseillers communaux et généraux de leur confiance. Nous nous réjouissons de lancer les travaux dès que possible... donc tout bientôt !

SUBVENTIONS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Approuvé par le Conseil général le 25 mai de cette année, un règlement communal soutient dorénavant les mesures prises par les citoyens visant à recourir aux énergies renouvelables ou à favoriser des économies d'énergie. Selon ce règlement, chaque citoyen/ménage peut obtenir une subvention de 500.- maximum pour des investissements ou achats allant dans la direction de l'économie d'énergie. Les modalités et investissements soutenus figurent dans le règlement, ainsi que le formulaire à remplir. Pour tout renseignement, s'adresser à l'administration communale ou se reporter au site internet – onglet règlements « Règlement communal promotion des énergies renouvelables et formulaire ».

BRÈVES DE CONSEIL

PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DÉCHETS VERTS : LA COMPOSTIÈRE LE PÉCHAU VOIT LE JOUR

Nous collaborons depuis de nombreuses années avec Manu Crausaz qui récupère et recycle les déchets verts et branchages des habitants de la commune déposés à la déchetterie ou sur le site de Châbles.

Après plusieurs mois de travaux et d'organisation, Manu Crausaz et ses collaborateurs sont heureux de nous présenter la nouvelle « Compostière Le Péchau sàrl » lors de journées portes ouvertes les 27 et 28 novembre prochains.

En collaborant avec cette nouvelle compostière, la commune assure à ses habitants de disposer d'un site moderne de traitement des déchets verts et d'une installation de proximité facile d'accès. L'horaire d'ouverture sera largement élargi et les jardiniers amateurs ou professionnels y trouveront toute une gamme de produits : compost pour jardin, terreau, terre fine, écorce d'ornement, bois haché etc...

Les quantités de déchets déposés seront mesurées en tonne et non plus en m3. Les cartes de compacteurs communaux permettront l'accès à la compostière et le passage sur la balance mais aucune taxe ne sera prélevée sur le compte des citoyens.

« PORTES OUVERTES » À LA COMPOSTIÈRE

Vendredi 27 novembre (13h00-18h00)
Samedi 28 novembre (8h00-17h00)
Démonstration des machines, café,
croissants, verre de l'amitié, vin chaud
Soupe de chalet

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA COMPOSTIÈRE

Déchargement de déchets verts
Lu - Sa 06h30-19h00

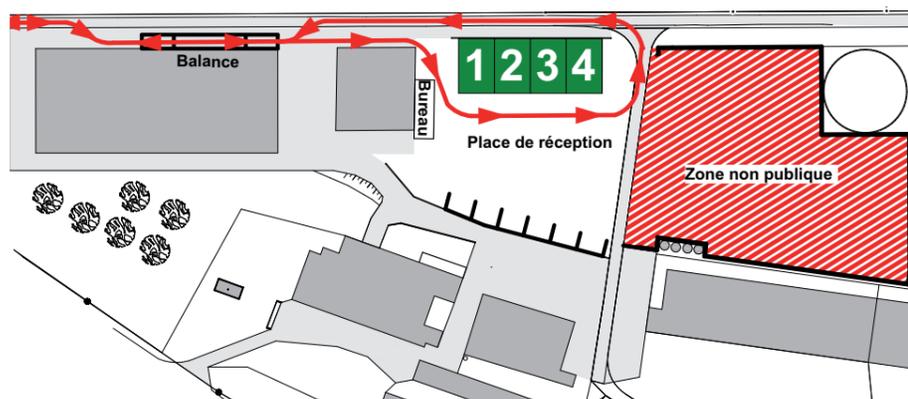
Vente, conseils, assistance, livraisons,
Lu - Ven : 7h30 - 12h00 13h00 - 17h00
Sa : 08h00 - 11h30

Pour plus de renseignements, se référer au site www.lepechau.ch ou par tél. au 026 663 56 60.

1	2	3	4
Déchets verts	Souches	Branches sans feuilles	Terre Végétale

Compostière Le Péchau Sàrl
Rte de Mussillens 91
1474 Châbles
compostiere@lepechau.ch

Vu l'étendue de l'horaire d'ouverture de la compostière, les bennes « déchets verts et branchages » disparaîtront de la déchetterie de Cheyres. Un container sera mis à disposition pour les petits déchets verts ménagers courants (compost ménager, fleurs et petites plantes d'intérieur par exemple).



BRÈVES DE CONSEIL

PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



CHAUDE SAISON TOURISTIQUE !

Hiver. Les travaux préparatoires nécessaires débutent sans encombre : dragage, ajout de sable sur la plage, réfection des places à terre.

Printemps. Stop ! Travaux interrompus, mise à l'eau des bateaux repoussée, site dépeuplé...

Été. Nous avons enfin pu mettre à l'eau tous les bateaux à mi-juin. Mais, vu l'affluence exceptionnelle de touristes cet été, il a fallu ouvrir un parking supplémentaire, augmenter la cadence des nettoyages et de la désinfection ainsi que des interventions du Service parcs et chemins. Nul doute : le corona est le meilleur agent de promotion touristique que nous n'ayons jamais eu. Pour preuve, les déchets de la zone port-plage ont triplé par rapport aux années précédentes et la consommation de papier toilette s'est élevée à ... 1 km par jour et par WC. Un grand coup de chapeau à toutes les personnes qui ont assuré l'accueil et l'entretien de la zone touristique, vitrine de notre commune.

En résumé : cette saison touristique marquée coup sur coup par le corona, la moule quagga et la bactérie cyano s'est déroulée malgré tout comme une valse à trois temps, d'abord bousculée puis joyeusement partagée !

ET SI ON ALLAIT JOUER DEHORS ?

Après la place de détente du Crêt, un deuxième lieu de convivialité fait peau neuve à Châbles.

En reprenant un maximum d'infrastructures existantes, les travaux de la place de jeux ont permis de se mettre en conformité avec les nouvelles prescriptions, d'adapter les jeux et de créer un lieu de rencontre avec table et bancs sous couvert. La barrière, le tourniquet, le jeu à ressort et le balançier sont conservés et réparés. La balançoire nid d'oiseau, la tour à grimper avec toboggan sont des nouveautés à essayer sans délai...

Nous espérons que cet endroit mis à disposition fera le bonheur des enfants et de leurs parents !



BRÈVES DE CONSEIL

CRÈCHE ET ÉCOLES

CRÈCHE LES P'TITS POTES : BIENVENUE DANS LE GIRON COMMUNAL

La fin de l'année 2020 approche à grands pas et avec elle une page se tourne pour l'Association La crèche Les P'tits Potes. En effet, lors de l'Assemblée extraordinaire du 29 septembre 2020, la dissolution de l'Association a été validée à l'unanimité.

Pour rappel : au début des années 2000, Châbles et Cheyres décidaient de fonder une crèche intercommunale. Celle-ci était constituée en association au sens de l'article 60 et suivants du Code Civil Suisse le 19 juin 2002.

Depuis nos deux villages se sont unis. La nouvelle commune de Cheyres-Châbles, née le 1er janvier 2017, a largement prouvé son intérêt à maintenir la crèche Les P'tits Potes en la soutenant financièrement et en décidant de l'installer dans les locaux plus spacieux de la ferme communale de Châbles.

L'Association n'avait donc plus de raison d'être et le comité qui a œuvré toutes ses années transmettra au 1er janvier 2021 une crèche saine à la commune de Cheyres-Châbles qui en reprendra la gestion. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres qui se sont succédé à un moment ou un autre au comité de l'Association et ont contribué à l'écriture du tome 1. A la commune maintenant de remplir les pages du tome 2 et d'écrire la suite de la belle histoire des P'tits Potes.

ÉCONOMIE

TOUT COPEAUX TOUT FLAMMES

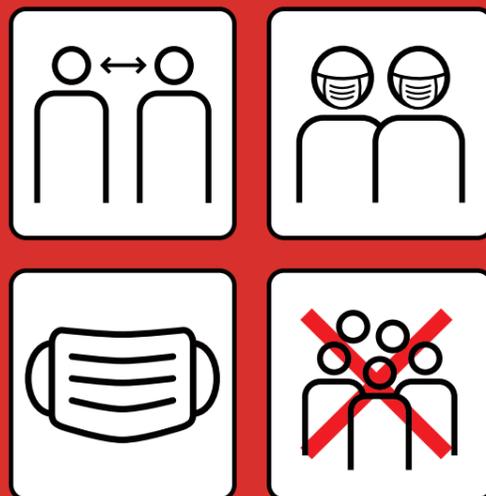
Validé ce printemps par le Conseil général, le projet d'un nouveau système de chauffage de la Grande salle a été réalisé. Durant l'été, la chaudière à mazout défectueuse a été définitivement enlevée et les travaux de maçonnerie ont permis de créer le local de stockage des copeaux, suivis par l'installation de la chaudière et des boilers. Mise en marche début septembre, à l'arrivée prématurée du froid, cette chaudière est alimentée par du carburant fourni par la Corporation forestière et témoigne de notre souci de valoriser les ressources renouvelables locales.



SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Enseignants et adultes en lien avec l'enseignement sont tenus de porter le masque dans le cadre de leur travail et dans le périmètre scolaire. Il en va de même pour les éducatrices de la crèche et les intervenantes AES. En toute logique et par mesures de précaution, les parents qui amènent leurs enfants à l'école ou dans ces structures d'accueil sont également tenus de mettre un masque et d'éviter les attroupements aux abords des bâtiments scolaires.

Rappel des consignes du Conseil fédéral : **Interdiction des rassemblements de plus de 15 personnes à l'extérieur et port du masque dans l'espace public si l'on ne peut pas garder les distances.**



BRÈVES DE CONSEIL

ÉCONOMIE

SERVICE DES PARCS ET CHEMINS : ACQUISITION D'UN NOUVEAU VÉHICULE

Le 14 août 2020, notre commune recevait le nouveau véhicule multiusages dédié au service des parcs et chemins.

La réorganisation du service des parcs et chemins, entamée à fin 2018, comprenait plusieurs phases dont la dernière concernait la révision du parc des petits véhicules et des machines.

Au vu de l'état technique de nos véhicules, des frais engagés pour leur entretien et des pertes générées en capacité de production, il est ressorti que l'acquisition d'un nouveau véhicule faisait sens pour mener à bien la mission confiée au service des parcs et chemins. Cet achat a permis le remplacement de 3 véhicules usagés, en mauvais état ou hors service.

Le choix s'est porté sur un véhicule compact et puissant de marque John Deere pouvant garantir une utilisation élevée et multiple tout au long de l'année.



S'il fait la fierté de ses utilisateurs, nous sommes également heureux de le voir à l'œuvre dans nos deux villages et sommes persuadés qu'il est un plus pour notre commune. Nous profitons également de remercier le Conseil général qui a validé cet investissement.



Ce véhicule neuf, fiable, est mieux adapté aux besoins de nos deux villages. Il est notamment utilisé pour la tonte, la scarification, l'épandage d'engrais, le nettoyage des surfaces (routes, trottoirs, parking, etc.), le service hivernal (déneigement et salage des trottoirs), l'arrosage des décorations florales ainsi que pour d'autres tâches comme le transport par exemple. Pour ce faire, le riche équipement standard du véhicule a été complété avec les agrégats suivants :

- Un crochet d'attelage arrière et 3 prises de force (avant / ventrale / arrière)
- Une tondeuse ventrale « Auto Connect » avec une largeur de travail de 152 cm
- Un bac de ramassage de 1'200 litres avec vidange hydraulique jusqu'à 1.9 mètres
- Un relevage frontal d'une capacité de 1'350 kg avec orientation hydraulique
- Une lame à neige Zaugg de 123 cm
- Un pulvérisateur porté de 400 litres avec tuyau et enrouleur de 50 mètres

BRÈVES DE CONSEIL

FINANCES

NOUVEAUX MODES DE PAIEMENT À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Afin de répondre à vos demandes, le service des finances met en place dès 2021 :

Possibilité de payer au guichet toute l'année par TWINT

Introduction de eBill pour le règlement de vos factures via votre portail e-banking

Les modes de paiement actuels (bulletins papier) restent en vigueur



VIE DE LA COMMUNE



NAISSANCES

Bienvenue à ...

Kelyana	06 mai 2020	filles de Ramos Da Silva Paulo et Jacquinet Jennifer
Jade	23 mai 2020	filles de Ducret Romain et Elodie
Anaé	24 juin 2020	filles de Gonzales Abellera Mark et Perotti Nathalie
Emilien	24 juin 2020	filles de Gross Alain et Gwendoline
Kélyan	29 juin 2020	filles de Fontana Dylan et Corminboeuf Mathilde
Noah	06 juillet 2020	filles de Grandgirard Marc et Glutz Olivia
Louis	25 août 2020	filles de Paul Nicolas et Kjelberg Aline
Léonie Florence	30 août 2020	filles de Maendly Samuel et Céline
Emma	31 août 2020	filles de Milanetto Loris et Crot Samantha
Aïda	07 octobre 2020	filles de Cornioley Sonia et Demaj Blerim
Niyah Maât Wajana	26 octobre 2020	filles de Kashema Shigeta Feruzi et Hagler Julia

VIE DE LA COMMUNE

DÉCÈS

Nous adressons l'expression de notre profonde sympathie à la famille, aux proches et aux amis de :

Louis Chenaux

Micheline Monney

Marie-Thérèse Morax

Rudolf Schwarz

Rose Birchler

Pascal Tinguely

Monique Torche

John Streit

Jeannette Mollard

Vivienne Jegen

Marceline Bütschi

Esther Knoche

qui nous ont quittés récemment.



COMMUNICATION AUX HABITANTS

JUMELAGE

Site internet communal
www.cheyres-chables.ch onglet jumelage

Site internet, commune de St-Martial
www.saint-martial-gard.fr

Soutien à l'Association du Jumelage, par le compte de Postfinance 17-585152-3
MERC!

L'ANNÉE EN COURS... SUSPENDUE !

Chères et Chers Tous,

Le monde entier voit ses activités perturbées par la Covid 19. Au travers de ça, la santé de tous doit être préservée et l'économie conserver son élan. Notre Association amicale avec St-Martial ne passe pas à côté des contraintes mais les comités respectifs peuvent vous assurer qu'ils tiennent la barre.

A Cheyres-Châbles, nous vivons au ralenti, bien des événements ont été supprimés !... L'assemblée générale relative aux activités 2019 a dû être annulée. Les comptes ont néanmoins été contrôlés par les vérificateurs. L'assemblée générale de l'année en cours, elle aussi, n'aura pas lieu, ceci pour ne pas prendre de risques lors d'un rassemblement. Par respect d'ouverture et d'information, le comité affichera les éléments financiers des exercices 2019 et 2020 sur la page d'accueil du site internet communal, à la fin janvier 2021. Ce mode de faire exceptionnel vous permettra de vérifier son fonctionnement, de poser les questions utiles, de valider les exercices, pour en donner décharge à la caissière et son comité.

A Saint-Martial, des intempéries exceptionnelles se sont abattues en octobre. Elles ont passablement perturbé la région, particulièrement le réseau routier, les surfaces réservées aux cultures, les abords des rivières et le réseau électrique. Nous savons ses habitants de caractère. Ils y font front solidairement. Dans le désarroi qu'ils traversent, nous voulons les assurer de notre profonde compassion.

Avec sa communauté, nous voulons croire à une éclaircie..., la rencontre du 20ème anniversaire... Si possible, nous comptons nous rencontrer durant trois jours, lors du week-end prolongé de la Fête-Dieu, les vendredi, samedi et dimanche 4, 5 et 6 juin 2021. Les informations relatives à cet événement vous seront communiquées par un tout-ménage et les personnes déjà annoncées pour 2020 seront recontactées via leur adresse mail.

Si l'envie vous prend de découvrir ou de redécouvrir St-Martial, nous vous encourageons à prendre contact directement avec les propriétaires de gîtes via le site internet de la commune cévenole. Passer quelques jours de vacances dans la région reste toujours une magnifique expérience tant la population est accueillante et les paysages incroyables.

COMMUNICATION AUX HABITANTS

PAROISSE ST-LAURENT

LE TEMPS DE L'AVENT DU CÔTÉ DE LA PAROISSE ST-LAURENT

En cette période si particulière, la communauté paroissiale catholique est à vos côtés pour vous accompagner durant l'Avent et jusqu'à la prochaine année que nous souhaitons tous meilleure. Voici quelques temps forts dans notre secteur paroissial auxquels vous êtes les bienvenus :

- dimanche 6 décembre, messe Patronale de St-Nicolas à 10h à l'église de Cheyres
- mardi 8 décembre, célébration de l'Immaculée Conception à 18h30 à la chapelle de Châbles
- jeudi 24 décembre, messe de Noël animée par les enfants à 17h30 à l'église de Murist
- jeudi 24 décembre, messe de Minuit à la collégiale d'Estavayer-le-Lac
- vendredi 25 décembre, messe du jour de Noël à l'église de Font à 10h

En plus de ces rendez-vous, le répondant pastoral de la communauté de Cheyres, M. Gérard Dévaud (079 240 63 15) et l'abbé Bernard Alassani (077 502 15 92) sont à votre disposition pour une rencontre ou un téléphone. N'hésitez pas à les contacter !

Bon temps de l'Avent et meilleurs vœux à vous et à vos proches.

Le conseil de la communauté paroissiale de Cheyres.

ENCORE PLUS PROCHE DE MOI...

... à partir
du 13 décembre 2020
Nouvel horaire sur tpf.ch

MANIFESTATIONS

BALADE GOURMANDE DE CHEYRES-CHÂBLES

Les promeneurs épicuriens ont une nouvelle fois pu s'en mettre plein les yeux et les papilles à l'occasion de la deuxième balade gourmande organisée

par Cheyres-Châbles Tourisme (CCT), samedi 22 août. Sept stands mis sur pied avec la précieuse collaboration des sociétés locales et des producteurs du cru étaient au menu des 250 participants. Après avoir pu déguster, en préambule, les délicieuses viennoiseries de la

boulangerie de l'Hôtel de Ville de Crissier en présence du prestigieux chef Franck Giovannini, les groupes ont quitté la plage communale de Cheyres pour rallier Châbles en bus. En guise d'apéritif, la halte du Communeau proposait de se régaler de flûtes artisanales et de morceaux de saucisse sèche tout en se délectant de la vue imprenable. A Bonfontaine, c'est une déclinaison de délices du lac qui attendait les marcheurs. Suivait une étape forestière inédite associant des bières artisanales rafraîchissantes et une exposition de champignons. Ces trésors de nos bois étaient d'ailleurs servis sous forme de feuilletés à la Ferme Noble, avant le plat principal, au Domaine Morax. Le carpaccio de bouilli de bœuf, star de l'assiette, cédait la place à



une sélection de fromages sur le chemin du retour à Cheyres, dont la plage permettait de terminer la boucle en beauté avec une forêt blanche. CCT

tient à remercier chaleureusement l'Amicale des Pompiers de Cheyres, l'Amicale des Pompiers de Châbles, la société de tir, Les Diablotins, la Jeunesse de Cheyres-Châbles, La Pastourelle, La Troupe du Vieux Pressoir, le Tennis-club, Denis Moret pour sa délicieuse cuisine, le chef Franck Giovannini, la société de mycologie de la Broye, la Pêcherie Chevalley, la Ferme Gross, la Boulangerie Hauser, la Fromagerie de Grandcour, la Brasserie artisanale broyarde, Nomad Spice, le Marché à la Ferme Bise, la Ferme Les Tierdzous, l'Association des vignerons broyards,

le Domaine Morax, les hôtes qui lui ont prêté les locaux ou les champs ainsi que ses membres.

Concours Quizz Balade

Bravo à Anne Cantova de Châbles qui aura le privilège de déguster un menu Initiation au restaurant de l'Hôtel de Ville de Crissier.

Encore toutes nos félicitations !

Et merci aux 114 personnes qui ont rempli le questionnaire dont 48 avaient tout juste. Les réponses figurent sur notre site internet.

MANIFESTATIONS ANNULÉES EN RAISON DES CIRCONSTANCES :

Téléthon à Cheyres
Les dons demeurent les bienvenus, pour ce faire appelez l'Amicale des pompiers
079 310 74 46

Marché de Noël à Châbles

Fenêtres de l'Avent

Soupe du Nouvel-An à Cheyres

MANIFESTATIONS

5 DÉCEMBRE

St-Nicolas à la maison

St-Nicolas et son fidèle Père Fouettard resteront devant votre porte, ainsi les mesures sanitaires de sécurité seront appliquées. N'oubliez pas de vous inscrire pour la visite jusqu'au 2 décembre 2020 :

info@cheyres-chables-tourisme.ch

077 527 37 26

En raison du Covid, le cortège, l'allocution de St-Nicolas, les chœurs d'enfants à l'église n'auront pas lieu cette année. De même que le traditionnel vin chaud.

25- 26 SEPTEMBRE 2021

Le 2ème salon Agora Prendre soin de la vie de Châbles est repoussé aux 25 et 26 septembre 2021

Réservez déjà les dates !

Les organisateurs :

Béatrice et Cédric Patthey de Châbles :

079 427 21 31 - cedric.patthey55@bluewin.ch

Christiane Kolly de Broc :

079 378 83 66 -

prendresoindelavie@gmail.com

site internet : salonsbienetre.kazeo.com

NOUVEAU DANS LA COMMUNE

LE FROID QUI VOUS FAIT FONDRE OU VOUS SOULAGE ! INSTITUT RENÊTRE, ROUTE DU FERRAJO 28 À CHEYRES

Grâce à un appareil révolutionnaire, nous effectuons des traitements par le froid localisé, indolores et non invasifs allant jusqu'à -10°. Ce nouveau système de cryopolise permet d'éliminer les cellules adipeuses définitivement et naturellement par apoptose (c'est-à-dire « mort organisée et contrôlée de l'adipocyte »), ainsi que de travailler comme mentionné ci-dessous.

Élimination des cellules graisseuses – Cellulite – Raffermissment – Vieillesse précoce – Amincissement et remodelage du corps – Élimination des toxines – Décontraction musculaire – Accélération de la circulation sanguine – Cicatrices – Vergetures – Drainage lymphatique – Réduction des rides – Effacement du double menton – Couperose – Erythrose – Acné – Coup d'éclat – Blessures musculaires – Tendinites – Décongestionnement – Anti-douleurs – Troubles musculaires et articulaires – Système lymphatique et veineux – Relaxation des muscles.

Séance découverte : 90.- frs

Pensez aussi au bon cadeau

Les autres thérapies et soins proposés à l'institut sont la kinésiologie (reconnue ASCA), biorésonance et massage douceur du monde. Pour plus d'information :
www.renetre.ch

Cordialement

Laurence Mausservey

079/287 73 09

institutrenetre@gmail.com

EC
Elisa Coiffure
HAIRSTYLIST

Nouveau à Cheyres
Salon de coiffure

079 786 05 44

Pour femmes, hommes et enfants
Coiffeuse avec CFC

Rue Clos d'Avau 16, 1468 Cheyres

Lundi : Fermé
Ma / Je / Ve : 8h30-12h 13h30-19h
Mercredi : 12h-21h
Samedi : 8h-15h



10% de rabais au 10^{ème} rdv
10% de rabais pour les anniversaires
20% de rabais sur la coupe pour les étudiants
www.elisacoiffure.com

DECHETTERIE CHEYRES-CHÂBLES

MEMENTO



Horaires automne/hiver
du lundi 26 octobre 2020 au samedi 27 mars 2021

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	



Horaires printemps/été
du lundi 29 mars 2021 au samedi 30 octobre 2021

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h00

Rappel: la déchetterie sera fermée les jours suivants:

Vendredi 25 décembre 2020

Samedi 26 décembre 2020

Vendredi 1er janvier 2021

Samedi 2 janvier 2021

Vendredi 2 avril 2021 Vendredi-Saint

Lundi 5 avril 2021 – Lundi de Pâques

Horaires d'ouverture de la benne des encombrants: Tous les jours



Profitez des larges plages d'ouverture et, pour éviter les embouteillages, ne vous précipitez pas à la première heure!



Dans la déchetterie, utilisez les places en épi prévues et stationnez uniquement le temps nécessaire à la dépose des déchets!



Avec l'étendue de l'offre de la compostière « Le Péchau » à Châbles prévue pour le dépôt du gazon et des branches, les bennes de déchets verts à Cheyres ont été retirées. Un container est mis à disposition pour les petits déchets verts ménagers courants (compost ménager, fleurs et petites plantes d'intérieur par exemple).

Agence postale Volg

Horaires:

Lundi-vendredi 07h00-19h00

Samedi 07h00-16h00

Dimanche 08h00-12h00

Appel d'urgence 144



Police 117



Feu 118



Administration communale
Horaires :

Lundi : matin : 08h00-11h00 /
après-midi : Fermé

Mardi : Fermé

Mercredi : matin : 08h00-
11h00 / après-midi : 14h00-
18h00

Judi : matin : 08h00-11h00 /
après-midi : Fermé

Vendredi : matin : 08h00-
11h00 / après-midi : Fermé

PROCHAINE ÉDITION
CHEYRES-CHÂBLES INFO

MAI
2021

Adresse de contact :

Administration communale
1468 Cheyres

Tél. 026 663 37 91
commune@cheyres-chables.ch